



A qui adressé ma lettre de demission?

Par **djaimiline**, le **14/01/2008** à **17:19**

Bonjour,

Je vous écris car je ne trouve pas de solution à ma situation. Je suis actuellement embauchée en CDI dans un cercle de jeux. Suite à une perquisition qui remonte à 2 mois, le cercle est fermée mais je suis toujours sous contrat. Ne sachant pas quand il réouvrira, j'ai envisagé de trouver un autre emploi! J'ai un entretien vendredi et par conséquent il faudrait que je démissionne pour accepter ce nouvel emploi. Ma question est donc la suivante: Comment faire pour démissionner, sachant qu'il n'y a personne pour prendre en compte ma lettre! J'attends beaucoup de votre réponse et j'espère avoir été clair! Merci d'avance

Par **Antoine ETCHEVERRY**, le **15/01/2008** à **11:25**

Bonjour,

Qui vous payait?

Envoyez votre lettre à cette personne ou à la structure qui vous versait votre salaire et qui est indiqué sur votre bulletin de salaire.

Cordialement,

Antoine ETCHEVERRY
www.etchevery-avocat.com